



**TROIS ATELIERS TERRITORIAUX EN
BRETAGNE, les 6, 7 et 9 NOVEMBRE POUR
CONSTRUIRE LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN**

La Bretagne est un espace marqué par son caractère péninsulaire, et son organisation territoriale : deux métropoles et une péri-urbanisation, associées à un maillage dense de petites villes, et la présence d'îles. Une importante zone littorale ceinture la zone rurale du centre Bretagne et génère une attractivité du littoral et un déséquilibre des espaces.

La configuration géographique de la Bretagne donne un sens particulier aux enjeux de déplacement, où l'usage de la voiture reste conséquent.

Ce territoire péninsulaire a fait de sa situation géographique particulière une force, grâce à un fort investissement dans le domaine des transports et de la mobilité marqué par l'objectif de désenclavement de la région :

- plan breton routier qui a permis une desserte routière développée en Bretagne, qui a marqué l'aménagement du territoire (implantation des centres économiques, notamment dans le domaine agro-alimentaire), et dont l'aménagement à 2x2 voies de la RN164 constitue l'aboutissement
- réalisation de la ligne à Grande Vitesse Le Mans-Rennes, et diffusion de la grande vitesse par un réseau secondaire performant et la transformation des 10 principales gares en Pôles d'Échanges Multimodaux
- projets ambitieux portés par les collectivités territoriales : métro de Rennes, téléphérique de Brest, Korrigo la carte bretonne des déplacements...

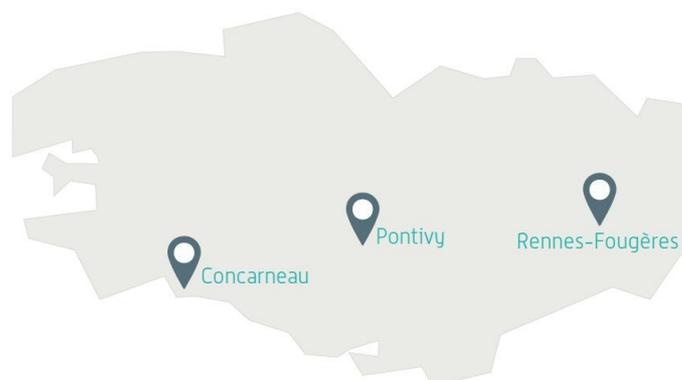
Aujourd'hui, à travers les ateliers territoriaux bretons il s'agit de s'appuyer sur cette dynamique de territoire et d'acteurs pour construire des déplacements plus simples, connectés, solidaires et responsables qui répondent aux usages de demain.

3 ateliers territoriaux.

La ministre en charge des Transports, Elizabeth BORNE a retenu 3 territoires bretons pour accueillir les ateliers territoriaux des Assises de la Mobilité et écouter les attentes de chacun au plus près des réalités du terrain. Chaque territoire est porteur de spécificités locales qui enrichiront le débat sur les mobilités de demain.

Les ateliers se dérouleront sur les territoires de :

- **Pontivy** pour sa centralité et le caractère rural du territoire, le 6 novembre ;
- **Rennes et Fougères** pour les dimensions métropolitaine et péri-urbaine, le 7 novembre ;
- **Concarneau** en tant que ville de taille moyenne et territoire littoral, le 9 novembre.



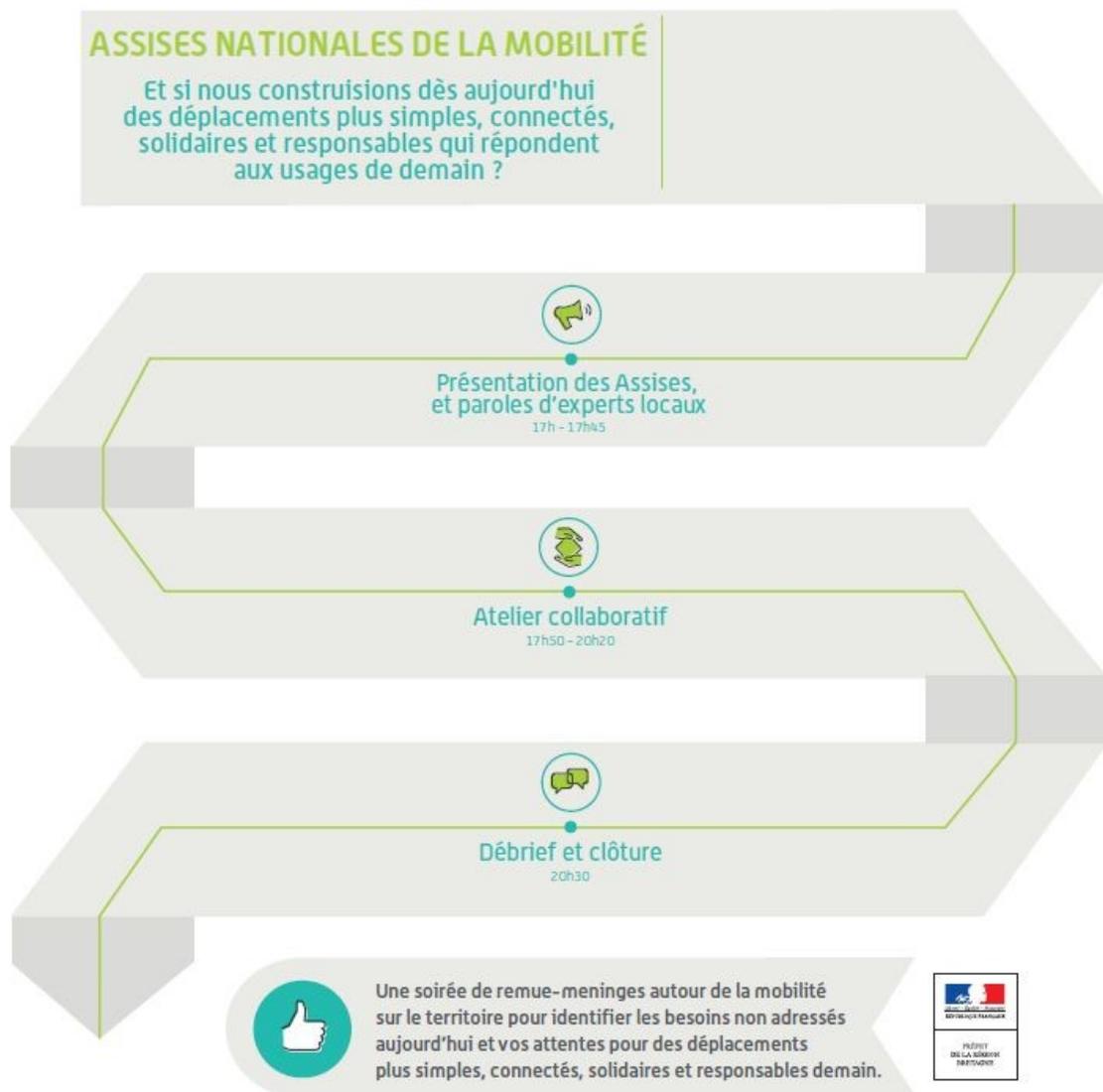
Qui participe ?

Les ateliers sont construits pour associer largement : près de 60 citoyens et représentants du monde associatif, élus, entreprises, etc. participeront à chaque atelier.

L'objectif : permettre à chaque participant non spécialiste du domaine des transports et de la mobilité de faire part de ses attentes et ses propositions concernant les mobilités de demain.

Quelle organisation ?

Le déroulé des ateliers



Quelles suites ?

Les ateliers feront l'objet d'une synthèse représentative de l'expression des attentes des citoyens d'un territoire donné qui sera transmise à la ministre et constituera une contribution locale aux assises de la mobilité.